L'ajournement

l'autre Chambre. Nous espérons tous que ces problèmes seront réglés, sinon on aura des problèmes à régler nous-mêmes dans nos propres dépenses, dans notre consommation journalière. Comme mon épouse me le disait récemment, on vient de payer notre système d'alarme dont les coûts sont répartis de septembre 1990 à septembre 1991, et non seulement nous a-t-on chargé la taxe avant 1991, mais on nous l'a chargée pour 12 mois, même si celle-ci ne sera en vigueur qu'à compter de janvier 1991, si elle vient en vigueur.

Or, le problème que nous vivons présentement, il est vrai, on a essayé de ne pas aller au-delà de cela, mais malheureusement avec tout ce qui se passe, le problème est réel.

[Traduction]

Mon collègue peut toujours se reporter à ce que j'ai déjà dit, et je vais le répéter pour ceux qui m'écoutent. Je serai heureux que mes propos figurent de nouveau au compte rendu. La perception de la TPS pour les transactions chevauchant la date de transition est strictement facultative. Le consommateur et le commerçant doivent s'entendre à ce sujet.

C'est ce que j'ai fait chaque fois que j'en ai eu l'occasion. Nous en sommes toujours venus à un accord. Il m'est arrivé de me fâcher contre le commerçant qui m'a fait payer la taxe sur douze mois de service d'entretien de mon système d'alarme, alors qu'il aurait dû m'en faire payer huit. Ce sont les deux tiers de la facture.

Au début, c'est un problème, mais je pense que deux personnes de bonne foi peuvent toujours s'entendre. Elles doivent savoir que la perception de cette taxe est facultative et qu'elle ne devrait pas être imposée.

C'est très clair, et je voudrais relire ce que j'ai dit à l'intention de mon collègue. C'est aux pages 14918 et 14919 du hansard du 30 octobre. Je présume que le député d'alors m'avait posé la même question.

Même si nous avons tenu des séances d'information, je sais que les consommateurs et les commerçants peuvent avoir manqué les réunions, et qu'ils ne comprennent pas toujours. Je ne les en blâme pas. C'est du nouveau. J'ai dit à mes fournisseurs que c'était nouveau et qu'ils allaient s'habituer.

Entre-temps, espérons que l'autre Chambre facilitera les choses pour tout le monde.

LE COMMERCE

M. Len Hopkins (Renfrew—Nipissing—Pembroke): Monsieur le Président, le 19 octobre, j'ai posé à la Chambre deux questions sur l'économie de l'est de l'Ontario.

L'une d'elles portait directement sur le sort de la ville de Renfrew qui a perdu au total 1 667 emplois et huit industries et dont d'autres industries ont réduit leur activité dans les quelques dernières années. Un cas remonte plus loin que cela, mais le mouvement est constant depuis que Mitel a fermé ses portes. La firme britannique à qui le gouvernement du Canada avait autorisé la vente de 51 p. 100 de la société canadienne Mitel a fermé l'entreprise où travaillaient 550 employés. Depuis, d'autres ont suivi.

• (1920)

J'ai été particulièrement troublé par ce que le ministre des Sciences m'a répondu. Il remplaçait le ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie. Il m'a pratiquement dit que je devrais m'occuper de l'industrie au lieu de poser des questions à la Chambre.

Depuis un an ou plus, je travaille avec le maire, le conseil et la commission industrielle de Renfrew. J'ai eu des réunions avec les services gouvernementaux à Ottawa, avec de nombreuses personnes et industries que j'ai invitées à se joindre à nous. J'ai eu des réunions à Queen's Park, à Toronto. Je suis allé rencontrer des gens de l'autre côté de la frontière, aux États-Unis, et j'ai fait des voyages au Canada.

Le ministre des Sciences ferait mieux de me donner une réponse plus intelligente. Il ferait mieux de faire ses recherches avant d'insulter un député qui fait autant. Je me demande parfois comment il a pu être président d'une université quand je le vois intervenir à la Chambre et agir comme il le fait.

L'été dernier, le député de Stormont—Dundas, le député de Glengarry—Prescott—Russell et moi-même avons soulevé ces questions concernant l'est de l'Ontario et avons tenu une conférence de presse au cours de laquelle nous avons produit des chiffres exacts. Pour une raison étrange, le ministre des Approvisionnements et Services, qui est censé se faire le défenseur de l'est de l'Ontario, est intervenu et a dit plus tard que les députés libéraux avaient gonflé la situation économique de l'est de l'Ontario hors de toute proportion et accusé les libéraux de fabriquer des chiffres.